

Bettix® SC

Herbicide de pré- et postlevée dans les cultures de betteraves sucrières, fourragères et de betteraves à salade.

Description du produit en bref

Herbicide à action racinaire et foliaire pour le désherbage des betteraves sucrières, fourragères et à salade en pré- ou post-levée.

Matières actives

700 g/l Metamitronne

Formulation

Suspension concentrée (SC)

Trademark

Stähler Suisse SA

Numéro d'homologation

W-6201

Mode d'action

La **Metamitronne** appartient à la famille chimique des triazinones. Elle a une action foliaire et racinaire. Elle est transportée par la sève ascendante vers les chloroplastes où elle inhibe la photosynthèse. Lors du traitement de pré-levée, le sol doit avoir une humidité suffisante pour que l'efficacité puisse se développer pleinement. L'efficacité est visible en fonction des conditions climatiques, après 3 à 8 jours (dépérissement des adventices). Un temps chaud favorise l'efficacité. Par contre, un temps froid la ralentit. Bettix SC s'applique de préférence en traitements fractionnés. Sa persistance d'action est de l'ordre de 3 à 4 mois.

Utilisation Cultures maraîchères

Betteraves à salade

Dosage : 1.0-1.5 l/ha tôt en postlevée en traitements fractionnés en association avec 1.5-2.0 l/ha Beetup Duo. Lors de levée de repousses de colza, repousses de tournesol, mercuriale annuelle, éthuse

faux-persil, gaillet-gratteron et amarante, il est conseillé de faire une association avec 30 g/ha de Debut + 0.5 l/ha Gondor. Le traitement est à répéter 2-3 fois à intervalles de 8-10 jours. Quantité d'eau : 250-350 l/ha. Le dosage de Bettix SC ne doit pas dépasser 5.0 l/ha par année.

L'application doit se faire dès le stade cotylédon des mauvaises herbes, indépendamment du stade des betteraves. Pour obtenir une efficacité optimale, il est conseillé de traiter tôt sur de petites mauvaises herbes (lorsque la masse principale se trouve au stade cotylédon à maximum 2-4 feuilles) ainsi que par conditions favorables à la croissance (par température se situant entre 10-25°C).

Utilisation Grandes cultures

Betteraves à sucre et fourragères

Dosage : 1.0-2.0 l/ha tôt en postlevée en traitements fractionnés en association avec 1.5-2.0 l/ha Beetup Duo. Lors de levée de repousses de colza, repousses de tournesol, mercuriale annuelle, éthuse faux-persil, gaillet-gratteron et amarante, il est conseillé de faire une association avec 30 g/ha de Debut + 0.5 l/ha Gondor. Le dosage de Bettix SC ne doit pas alors dépasser 5.0 l/ha par année.

L'application doit se faire dès le stade cotylédon des mauvaises herbes, indépendamment du stade des betteraves. Pour obtenir une efficacité optimale, il est conseillé de traiter tôt sur de petites mauvaises herbes (lorsque la masse principale se trouve au stade cotylédon à maximum 2-4 feuilles) ainsi que par conditions favorables à la croissance (par température se situant entre 10-25°C).

Spectre d'efficacité

Bonne efficacité : pâturin annuel, agrostide jouet-du-vent, repousses de tournesol, camomille (matricaire), séneçon commun, ortie royale, capselle bourse-à-pasteur, lamier pourpre, galinsoga à petites fleurs, petite ortie brûlante, arroche étalée, morelle noire, pensée des champs, mouron des oiseaux, chénopode blanc (farineuse).

Efficacité satisfaisante par conditions

favorables : moutarde des champs, amarante, repousses de colza, véronique des champs, fumeterre, radis (ravenelle), renouées, myosotis.

Efficacité insuffisante : Gaillet-gratteron, millets, mercuriale annuelle, éthuse faux-persil, chardons, liserons, rumex (lampées).

Restrictions

Ne pas appliquer lorsque la température moyenne se situe en dessous de 9 °C. Ne pas traiter par humidité stagnante, de forte sécheresse, sur sols très pauvres en humus, en présence de déficience nutritive ainsi que les cultures affaiblies par les parasites.

Miscibilité

Pour compléter le spectre d'efficacité Bettix SC est miscible avec 1.5-2.0 l/ha Beetup Duo et avec 30 g/ha de Debut + 0.5 l/ha de Gondor ou 100-200 g/ha Debut Duo Active + 0.5 l/ha Gondor. Lors d'applications tardives (dès 4 feuilles de la betteraves) un ajout de une fois 0.15 l/ha de Cargon S est possible.

Rotation culturale

Après la récolte normale d'une parcelle traitée avec Bettix SC, Beetup Duo ou Debut, il est possible de remettre en place toutes les cultures. Lors d'une interruption prématurée de la culture, il est possible de ne faire que des betteraves ou du maïs.

Production sous label et PI

Il faut tenir compte des lignes directrices PI (PER) et des indications des productions sous LABEL. PI (PER):

Conditions climatiques

L'efficacité du produit n'est pas altérée si des précipitations surviennent au plus tôt 4 heures après le traitement.

Important à savoir

Eviter la dérive sur des cultures voisines comme par exemple la vigne, légumes, colza ou céréales.

Indications de risques particuliers et conseils de prudence

Pour une utilisation conforme des produits, seules les indications du mode d'emploi sur/ou joint à l'emballage font foi.

Restes et emballages vides

Les restes de produits doivent être déposés dans une déchetterie communale, un centre collecteur pour déchets spéciaux ou dans les points de vente desdits produits. Les récipients vides doivent être nettoyés soigneusement et déposés dans une décharge.

Indications pour l'acheteur

Nous garantissons que la composition du produit dans son emballage d'origine fermé, correspond aux indications mentionnées sur les étiquettes. Nous déclinons toute responsabilité pour des conséquences directes ou indirectes liées à un entreposage ou à une application non conforme aux recommandations légales, à une mauvaise qualité d'application ou au non-respect des bonnes pratiques agronomiques. De nombreux facteurs, spécialement les particularités régionales, comme par exemple la structure du sol, les variétés et les conditions climatiques peuvent avoir une incidence négative sur l'efficacité souhaitée du produit, voire même aboutir à des dégâts sur les plantes cultivées traitées. Pour des préjudices de cet ordre, nous déclinons toute responsabilité.

Mention d'avertissement

ATTENTION

Phrases H

H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Phrases EUH

EUH208 Contient du (de la) (nom de la substance sensibilisante). Peut déclencher une réaction allergique. **EUH401** Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.

Phrases P

RRV Emploi interdit sur les toits et les terrasses, sur les aires d'entreposage, sur les routes, les chemins

et les places, sur les talus et les bandes de verdure le long des routes et des voies ferrées.

P102 À conserver hors de portée des enfants.

P273 Éviter le rejet dans l'environnement.

P280 Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.

P391 Recueillir le produit répandu.

P501 Éliminer le contenu/récipient en prenant toutes précautions d'usage.

SP1 Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage.



GHS09

En cas d'urgence, intoxications

Centre d'information toxicologique à Zurich, Tél. 145 ou 044 251 66 66.

Emballage

10 01 65 Carton à 4 x 5 l

10 01 65 Emballage simple à 5 l

Contact

Stähler Suisse SA
Henzmannstrasse 17 A
4800 Zofingen
Tél: 062 746 80 00
Fax: 062 746 80 08
info@staehler.ch
<http://www.staehler.ch>